



## Notaire mandate par ma demie-soeur non heritiare

Par **luluche**, le **06/04/2016** à **12:12**

Bonjour, mon pere vient de deceder et je suis sa fille unique.Ma demie-soeur a mandate un notaire et cela ne me convient pas.Ai-je le droit de revoquer ce notaire et d'en choisir un autre plus proche de mon domicile?Merci

Par **morobar**, le **06/04/2016** à **16:06**

Bonjour,

Certainement

Vous contactez le notaire en question et lui indiquez qu'il appartient aux héritiers d'ouvrir la succession, et non à un tiers, et que votre choix se porte sur le notaire de famille.

Que vous contactez par ailleurs.